

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

149

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac, tenue le 3^e jour du mois de mai 2017 à 19 h à la bibliothèque de la polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : Mme Pascale Baillargeon, parent
Mme Shirley Mc Lean, parent
Mme Josée Sicard, présidente
M. Éric Fluet, parent
M. André Bilodeau, enseignant
M. Sylvain Codère, enseignant
Mme Lucie Bilodeau, représentante des membres de la communauté
Mlle Annie-Pier Boulé, vice-présidente du conseil des élèves

Absences motivées : Mme Manon Letarte, vice-présidente
M. Daniel Campagna, parent
Mme Carole Bourgault, commissaire
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien
Mlle Jessica Boulanger, présidente du conseil des élèves

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot, Mme Line Couture et M. Sylvain Brière

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Madame Josée Sicard souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Josée Sicard fait la lecture de l'ordre du jour, et le point suivant est ajouté :

11.1 Gala Méritas

CET-974

Sur la proposition de Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 mars 2017

CET-975

Sur la proposition de Shirley Mc Lean, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 29 mars 2017 tel que présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Au point 9.1 : Suivi au comité aviseur; on rappelle aux membres que le comité aviseur fera le suivi de la levée de fonds pour le voyage à Londres. Selon les procédures établies et la façon habituelle de procéder, les sommes d'argent amassées seront déposées dans un compte distinct. Par la suite, un portrait clair, avec les chiffres à l'appui, pourra être fait et présenté aux membres du conseil. Ces données servent à appuyer et orienter la décision des membres lorsqu'ils doivent prendre des décisions sur des projets semblables.

Au point 9.3 : Mesure 30170 – initiatives des établissements; comme mentionné, un suivi sera fait à la fin du mois de juin, et une résolution devra être approuvée.

Au point 10.1 : Compte rendu du représentant au comité de parents; environ 100 parents ont assisté à la conférence « Pas de chicane dans ma cabane ». La présentation était claire et concise. Très intéressant!

Au point 10.5 : Mot de la direction; madame Talbot nous informe que le MEES ne rendra pas obligatoire le cours d'éducation à la sexualité pour la prochaine année scolaire. À la polyvalente, nous avons déjà commencé à offrir cette formation, étant une école pilote, et nous poursuivrons l'an prochain, car notre équipe est déjà formée.

5. Correspondance

Madame Sicard mentionne que la correspondance est en lien avec les informations qu'elle donnera au point 10.1 de la rencontre.

6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

7. Projet du conseil d'établissement

Comme discuté à la dernière rencontre, il y aura la création d'un comité qui élaborera un sondage pour les parents. Quelques membres manifestent leur intérêt à faire partie de ce comité. Il sera donc composé de mesdames Josée Sicard, Shirley Mc Lean, Pascale Baillargeon et de monsieur André Bilodeau. Ensemble, ils cibleront l'information qu'ils désirent faire ressortir du sondage et, par la suite, ils en formuleront les questions.

8. Questions éducatives

8.1 Objectifs et principes de répartition des ressources financières et critères de répartition des ressources financières de la CSHC

Madame Talbot présente les deux documents aux membres et fait une présentation des principaux points.

Ces documents aideront à la compréhension des objectifs et des critères appliqués par la CSHC.

Ces documents sont présentés à titre informatif aux membres. Ils seront adoptés par le conseil des commissaires.

Q : À certains endroits, les chiffres inscrits sont élevés, représentent-ils des sommes d'argent?

R : Non, ils représentent des postes budgétaires et non des sommes d'argent.

8.2 Amendé au programme d'établissement

Madame Talbot nous rappelle que, lors de l'approbation du programme d'établissement en janvier dernier, elle avait mentionné qu'un amendement serait possible à cause du nouveau cours, éducation financière.

Ce cours sera offert dans le domaine de l'univers social, dans le cours du monde contemporain, aux élèves de la 5^e secondaire. Ce dernier sera réduit à deux périodes par neuf jours, pour deux unités, et la même chose pour le cours d'éducation financière.

CET-976

Sur la proposition de Shirley Mc Lean, il est résolu d'approuver l'amendement au programme d'établissement en y ajoutant la formation à l'éducation financière, à la page 16 du document.

9. Questions administratives

9.1 Matériel requis à la rentrée 2017-2018

Madame Maryse Talbot fait la présentation des documents que les membres avaient reçus préalablement.

Cette année encore, en lien avec la politique des frais exigés aux parents, nous avons revu nos listes de matériels scolaires. Comme chaque année, les enseignants ont été consultés et ils ont collaboré à la mise à jour des listes.

CET-977

Sur la proposition d'Annie-Pier Boulé, il est résolu d'approuver les listes de matériel requis pour la rentrée 2017-2018.

9.2 Suivi au comité cafétéria

Monsieur Brière nous informe que la dernière rencontre a eu lieu le 28 avril dernier. Il nous présente un tableau détaillant les coûts du service de la cafétéria, qui doit s'autofinancer.

Chaque mois, 5 500 repas sont servis, et nous aimerions en servir davantage, car plusieurs élèves sortent dîner à l'extérieur.

Pour ajouter à l'offre existante, des élèves du groupe de PPE ont eu l'idée d'un projet. Ils ont fait des affiches pour la « petite café », pour aider les élèves à faire un choix totalisant 4 \$ plus facilement.

Pour l'an prochain, soit pour une troisième année consécutive, le coût du repas demeurera inchangé à 4,20 \$. Il y a aussi la « petite café » qui aide à équilibrer les coûts.

À compter de la semaine prochaine, pour ceux qui déjeunent à l'école, le comité désire ajouter progressivement encore plus de choix santé. Actuellement, les croissants et les chocolaines, par exemple, sont toujours très populaires. Les membres aimeraient que ces derniers ne soient offerts qu'une journée semaine, si possible.

Q : Qu'en est-il de la carte-repas pour ceux qui ont un gros appétit?

R : Cela n'a pas fonctionné, nous n'avons vendu que trois cartes.

9.3 Suivi au comité aviseur

Monsieur Brière présente un document expliquant pourquoi le comité aviseur a été créé, quel est son rôle et quel est son fonctionnement.

Chaque mois d'octobre, le comité analyse les demandes qui lui sont faites. Pour présenter une demande de projet, un formulaire doit d'abord être rempli dans son entier. Ce dernier a été élaboré par le comité et demande de détailler de façon exhaustive le projet. Le comité supervise chacune des demandes de façon distincte pour en connaître les coûts réels. Il n'autorise jamais deux gros projets en même temps. Il a conclu une entente avec les dirigeants du supermarché Maxi pour les soirées d'emballages et la gestion de l'argent amassé, etc.

Félicitations à M. Brière pour ses deux présentations. Les comités sont bien encadrés, et les chiffres sont clairs et faciles à comprendre.

9.4 Budget du conseil d'établissement (frais de déplacement)

Monsieur Brière nous informe que le budget du conseil est de 1 091 \$ actuellement. Il demande aux membres de bien vouloir compléter leur rapport pour leur allocation de déplacement et de lui remettre dès que possible.

Madame Sicard rappelle aux membres deux invitations auxquelles ils peuvent participer en s'y inscrivant : une formation Webinaire le 13 mai et, le 20 mai prochain, une invitation de la présidente du comité de parents de la commission scolaire de Sherbrooke.

9.5 Dernière rencontre du conseil d'établissement

La prochaine rencontre aura lieu mercredi 7 juin prochain à 17 h 30 au restaurant *Les Petits Plaisirs du Lac*, situé au 2482 rue Laval à Nantes, QC G6B 1A1.

10. Rapports d'activités

10.1 Compte rendu du représentant au comité de parents

Madame Sicard nous informe que la dernière rencontre a été annulée.

Samedi dernier, il y a eu une formation des comités de parents. Il y a eu la présentation des règles budgétaires à venir. Il y aura, entre autres, trois familles de mesures budgétaires, 91 mesures dont 21 seront directement pour les écoles. Il y aura les mesures dédiées, les mesures protégées et les mesures sans contraintes.

Une nouvelle mesure, *accroche-toi au secondaire*, servira à prévenir le décrochage scolaire.

Concernant le transport scolaire, le coût demeure le même, soit à 115 \$ par place

La bourse de la CSHC a été attribuée à Ariel Dion de la formation générale des adultes.

La CSHC prévoit une augmentation de 52 élèves pour la prochaine année.

Il y a eu le bilan de la planification stratégique.

10.2 Rapport du conseil des élèves

La représentante, Annie-Pier Boulé, nous parle des activités qui ont eu lieu dans notre école :

- la journée cabane à sucre : plusieurs élèves portaient une chemise à carreaux, il y a eu la fabrication de cornets de tarte. Ce fut tellement populaire qu'il en a manqué. Une journée bien réussie;
- le conseil des élèves a soumis la candidature de l'école, pour participer à l'émission, *Le dernier passager WIXX*, diffusée à Télé-Québec. Le conseil est en mode sélection des 10 candidats de la 1^{re} secondaire, qui participeront à l'émission, et des 20 élèves, qui les accompagneront à l'enregistrement le samedi 3 juin prochain pour les encourager;
- la semaine prochaine sera la semaine des sports à la polyvalente;
- le conseil est en mode élection pour élire les membres qui formeront le conseil des élèves 2017-2018.

10.3 Compte rendu de la commissaire

Madame Carole Bourgault étant absente, il n'y aura pas de compte rendu.

10.4 Bons coups et compte rendu équipe-école

Monsieur André Bilodeau nous présente les bons coups de notre équipe-école :

- l'équipe de volleyball benjamine féminine D2 des Mousquetaires et leur entraîneur, Patrick Hallé, ont participé au championnat provincial scolaire à Trois-Rivières, au début du mois d'avril dernier, représentant fièrement la région des Cantons-de-l'Est. L'équipe a su tenir tête à ses adversaires. Leurs bonnes techniques, leur intensité et leur synergie leur a permis de terminer au 2^e rang provincial. Félicitations pour cette belle médaille d'argent;
- la semaine dernière se déroulait le concert des élèves en musique. Deux belles soirées qui ont mis en valeur le talent de nos jeunes. Bravo aux élèves et à leurs enseignants messieurs Sylvain Codère et Alexandre Mongeon;
- la semaine dernière s'est déroulée au CSM l'exposition *Coups de cœur* de la CSHC. Un moment pour apprécier toute la richesse artistique des jeunes de la CSHC. C'est Mme Julie Tremblay, enseignante, qui représentait le secteur du Granit;
- le 28 avril dernier, journée pédagogique, les élèves de 3^e secondaire du cours de PPO, à saveur entrepreneuriale, ont organisé une journée pour les élèves de 6^e année sous le thème, *Viens vivre ton école*. Le but était de développer un sentiment d'appartenance à leur future école dans le cadre du passage primaire-secondaire. En tout, 74 jeunes se sont inscrits à cette activité fort bien réussie. Bravo!
- Un membre tient à féliciter la direction de l'école et tous les intervenants pour leur professionnalisme suite au décès d'un

élève. Les élèves ont été bien encadrés, les parents informés par l'envoi de courriers électroniques. Ils étaient ainsi en mesure de bien accompagner leur enfant une fois à la maison. Ce fut grandement apprécié.

- La conférence pour l'évènement *Le relais pour la vie* a été très émouvante et inspirante, en la compagnie de nos deux élèves et sœurs jumelles, Anne-Frédéric et Laurence Ouellet.

10.5 Mot de la direction

Madame Talbot mentionne qu'elle est satisfaite du déroulement de la situation, lors du décès d'un de nos élèves. Nous avons peu de temps pour réagir et intervenir de façon adéquate avec les élèves avant que cette nouvelle circule sur les médias sociaux.

Nous avons avisé et informé les personnes concernées pour que tous soient prêts le jour même et le lendemain, avec nos équipes et les intervenants qui sont venus apporter l'aide supplémentaire dont nous avons besoin. Les jeunes ont pu parler et rencontrer des intervenants au moment où ils en avaient besoin.

D'ici la fin de l'année, nous aurons la présence, deux jours semaine chacun, de M. Mathieu Deslongchamps-Allard, psychoéducateur, et de Mme Julie Laplante, psychologue au CIUSS-CHUS-CSSS du Granit. Nous aurons aussi la présence d'une intervenante de JEVI une journée par semaine.

En ce qui a trait à la réfection de l'auditorium, nous pourrions lancer les appels d'offres pour l'entrepreneur à la mi-juin. Le gala Méritas sera la dernière soirée à se dérouler à l'auditorium. Par la suite, les travaux devraient débiter à la fin juin.

Nous avons reçu les résultats en ce qui concerne le taux de décrochage. Pour 2014-2015 le taux est de 14,4% pour la polyvalente et de 14,7% pour la CSHC. La cible pour le MEES est de 24%. Nous sommes très fiers car, depuis deux ans, nous nous retrouvons sous la barre des 15%.

11. Varia

11.1 Gala Méritas

Le gala Méritas aura lieu le samedi 27 mai prochain. Madame Sicard rappelle aux membres que si certains d'entre eux désirent être présents, et peut-être même remettre un prix, ils n'ont qu'à donner leur nom à Mme Louise Turcotte ou à Mme Maryse Talbot.

12. **Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

13. Appréciation de la rencontre

Ce fut une bonne rencontre.

14. Levée de l'assemblée

CET-978

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 25.

Josée Sicard,
présidente

Maryse Talbot,
directrice